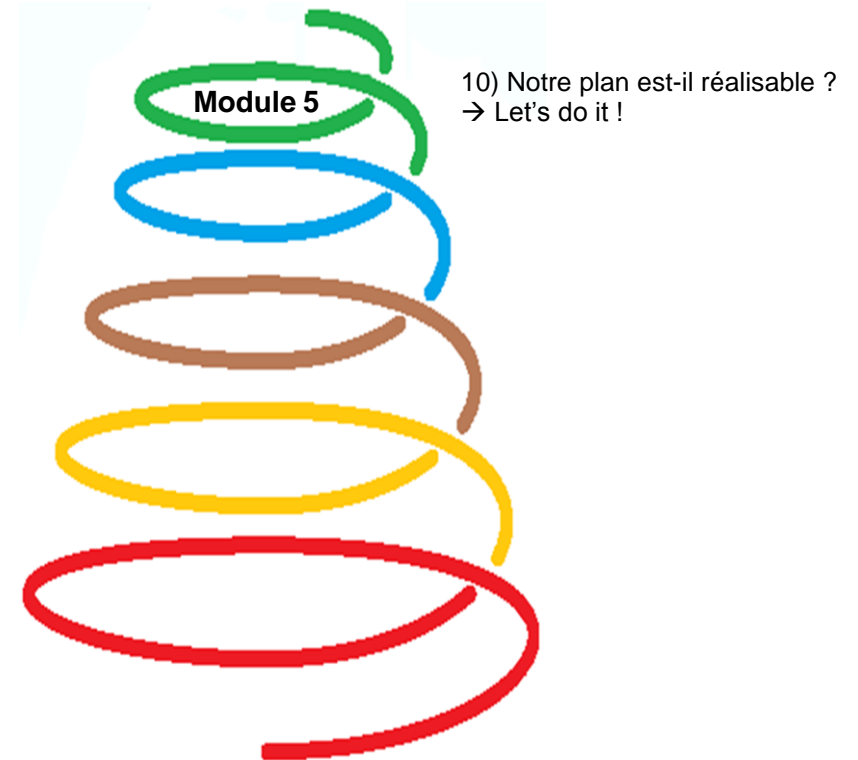


Module 5 : réalisation des plans d'action et clôture commune du projet

Introduction

Dans le module 5, il s'agit pour les participants de réaliser opportunément les contributions qu'ils ont conçues en détail, puis documentées dans les plans d'action. L'organisation du travail, avec en particulier la prise en compte et l'exploitation des ressources individuelles, est en l'occurrence essentielle. Il y a lieu en outre de considérer le processus de réalisation dans son ensemble, afin de pouvoir planifier à temps les éventuelles étapes de travail à réaliser en toute autonomie après le fin du projet et convenir de leur exécution obligatoire. Les acquis en matière de gestion de projet et le matériel d'aide du module 4 servent de soutien aux jeunes dans ce processus de réalisation. De plus, un service d'assistance géré par l'enseignant est à leur disposition pour les phases aussi bien de planification que de réalisation. Les participants sont invités à y recourir sous leur propre responsabilité. Pour clore le projet, les contributions préparées et l'état d'avancement de leur réalisation sont présentés en plénum, afin que l'on dispose d'une vue d'ensemble de la situation.

Cette clôture commune, créative et décontractée du projet éducatif permet aux jeunes de le boucler dans la bonne humeur.



Objectifs d'apprentissage

Connaissances : les participants **comprennent** comment ils peuvent travailler efficacement grâce à la répartition des tâches et à l'exploitation de leurs ressources individuelles.

Capacités et aptitudes : les participants **sont à même** de **travailler en équipe sur la base du plan d'action** et de **rendre compte de façon plausible** de l'état d'avancement de la réalisation.

Attitude : les participants sont **désireux et prêts à accepter** l'assistance qui leur est offerte et à **s'en servir** pour leur travail de projet **sous leur propre responsabilité**.

Relation avec les modèles de compétences d'ordre supérieur

Education en vue d'un développement durable (EDD, selon le modèle de la fondation éducation21) http://www.education21.ch/sites/default/files/uploads/pdf-d/HORIZONS21/BNE-Verstaendnis_komplett_2015.pdf (de)

Dans le concept de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD), l'action autonome correspond au comportement que doit avoir une personne qui veut s'engager en faveur de la durabilité. Les aspects décisifs de l'action autonome sont les suivants : se percevoir comme l'élément d'un collectif, agir avec respect et de façon responsable et être à même d'identifier, évaluer et exploiter les marges de manœuvre disponibles, tant individuelles que collectives. Le présent module repose sur cette orientation vers la prise de responsabilités et vers l'action individuelle et collective et porte aussi sur la gestion et le règlement constructif des divergences d'opinion et des conflits d'intérêts.

Développement de compétences d'action internationales (concept didactique de l'« Akademie für internationale Zusammenarbeit ») http://www.giz.de/akademie/de/downloads/AIZ-Didaktikkonzept_D_150217_SCREEN.pdf (de)

Le présent module se focalise sur les connaissances, les capacités et la volonté des jeunes participants. L'orientation vers les compétences et le suivi adapté au niveau des participants en matière de planification de projet doivent permettre à ces derniers de vivre des expériences réussies et, partant, les motiver. Les échanges d'expériences et l'apprentissage collectif sont des facteurs clés de succès de la planification de projet. Le concept didactique de l'« Akademie für internationale Zusammenarbeit » se sert de la notion de « co-construction des savoirs », qui peut être présentée comme suit en relation avec le présent module : les participants sont invités à dialoguer entre eux ainsi qu'à chercher, expérimenter et réfléchir ensemble, dans des échanges d'égal à égal. Il s'agit pour l'essentiel de faire des détours dans la pensée de son vis-à-vis et d'arriver ensemble à des réponses qui ne soient pas prévisibles.